



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUFM

Question écrite n° 63688

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la décision de la présidence de l'université d'Artois de fermer le centre IUFM de Douai. Cette décision, prise sans consultation des instances internes de l'université et sans concertation avec les autres universités de l'académie, est lourde de conséquences pour la qualité de la formation des maîtres dans le Nord-Pas-de-Calais, et pourrait par ailleurs préfigurer la disparition de nombreux autres centres dans le pays. Cette logique de démantèlement va à l'encontre de l'engagement du Gouvernement qui veut que les antennes de proximité des IUFM continuent d'accueillir des étudiants, pour que ces derniers puissent avoir une formation au plus près des territoires et au plus près des classes. Aussi elle souhaite savoir quelles dispositions elle compte prendre pour garantir la pérennité d'un centre de formation des maîtres et d'un pôle universitaire fort dans le Nord-Pas-de-Calais et, plus généralement, pour maintenir l'irremplaçable potentiel des IUFM en termes de personnels, de moyens et de lieux de formation.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63688

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10778

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)